

Informations de base

2013/0237(NLE)

NLE - Procédures non législatives

Entreprise commune pour la réalisation du système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien (SESAR): prolongation de la durée d'existence de l'entreprise commune jusqu'en 2024

Modification Règlement (EC) No 219/2007 [2005/0235\(CNS\)](#)

Subject

3.20.01 Transport aérien de personnes et fret
3.20.01.01 Sécurité aérienne
3.50.01.05 Secteurs spécifiques de la recherche
3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	